



**Délibération n° 2022 05 16 -09: MARCHES PUBLICS –Attribution des marchés de travaux dans le cadre de l'opération réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché – 69670 VAUGNERAY.**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 09/05/2022
En exercice :	33	
Présents :	28	Affichage de la convocation : 10/05/2022
Pouvoirs :	5	
Votants :	33	Affichage du compte rendu : 19/05/2022
<b>Présents :</b> Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES(à partir de la délibération n° 02), Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Chantal ROCHE, Edouard WILLEMIN, Jean-Pierre NEMOZ, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Isabelle VIDAL, Stéphane GILLET, Rémi GILLET(à partir de la délibération n° 02), Joao DA ROCHA(à partir de la délibération n° 05), Véronique DUMAS, Aline DURAND, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET.		
<b>Absents ayant remis pouvoir :</b>		
Mme Sylvie RAZY donne pouvoir à M. Philippe LARGE Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN Mme Sandrine ARNAUD donne pouvoir à M. Daniel MALOSSE Mme Fatima FERNI donne pouvoir à Mme Béatrice DUMORTIER M. Christian NEUVILLE donne pouvoir à M. Safi BOUKACEM		
<b>Absents ou excusés :</b>		

Mme DUMORTIER Béatrice est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire expose que dans le cadre du réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché, une consultation a été lancée selon une procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique. Un avis d'appel à concurrence a été publié au BOAMP, sur le profil acheteur et le site internet de la commune le 18 mars 2022. La date limite de remise des offres a été fixée au 11 avril 2022 à 12 heures

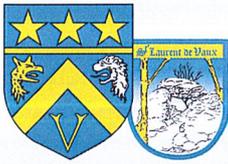
Aucun pli n'a été déposé pour le lot n°02 Charpente couverture zinguerie et le lot n°06 Carrelage faïence.  
Ces lots seront attribués dans les conditions de l'article R.2122-2 3°.

Lors de sa séance du 9 mai 2022, la commission marchés publics a émis un avis favorable à l'attribution aux entreprises consultés dans le cadre d'une procédure sans mise en concurrence et sans publicité :

Lot	Libelle	Entreprise	Montant € HT	Estimation € HT
02	CHARPENTE - COUVERTURE – ZINGUERIE	CHAMPALLE	10 353, 26	9 400
06	CARRELAGE FAÏENCE	JOANNON	4 959, 16	4 000

Monsieur le Maire présente le récapitulatif de l'opération :

Lot	Libelle	Entreprise	Montant € HT	Estimation € HT
01	DEMOLITIONS - GROS-ŒUVRE	BADOUTSAS	27 746,87	30 000
02	CHARPENTE - COUVERTURE – ZINGUERIE	CHAMPALLE	10 353, 26	9 400
03	METALLERIE	C.S.L.	21 687,81	20 500
04	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS	LES ATELIERS PONCHON FILS	33 221,51	28 960



**Délibération n° 2022 05 16 -09: MARCHES  
 PUBLICS –Attribution des marchés de travaux  
 dans le cadre de l'opération réaménagement d'un  
 commerce et création d'un logement, 7 place du  
 marché – 69670 VAUGNERAY.**

Lot	Libelle	Entreprise	Montant € HT	Estimation € HT
05	PLATRERIE PEINTURE	ETS LARDY SAS	21 363,13	23 000
06	CARRELAGE FAÏENCE	JOANNON	4 959, 16	4 000
07	SOLS MINCES	SARL COURBIERE ET FILS	4 624,71	5 000
08	ELECTRICITE – CHAUFFAGE ELECTRIQUE – VMC	E.C.R.R.	10 829,50	16 000
09	PLOMBERIE SANITAIRE	JC REY	12 316,00	11 180
	TOTAL		147 101, 95	148 040,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29 et L. 2122-21,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants,

Vu l'avis de la commission marchés publics,

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,  
 Dont le résultat est le suivant :***

**33 suffrages exprimés : 33 voix Pour  
 UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

**ATTRIBUE** les marchés de travaux de l'opération pour le réaménagement d'un commerce et création d'un logement, 7 place du marché aux entreprises suivantes pour les montants définis ci-dessous.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer, au nom de la commune de VAUGNERAY lesdits marchés avec les entreprises attributaires.

**DIT QUE** les crédits nécessaires au règlement de la dépense afférente à la présente délibération sont inscrits au budget principal 2022.

*Rendue exécutoire compte tenu*

de la transmission en Préfecture le

20.05.2022

et de la publication en mairie le

20.05.2022

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délibérations

Le Maire

Daniel JULLIEN

